



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

ONUSIDA

UNICEF • PAM • PNUD • UNFPA • ONUDC
OIT • UNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE

UNAIDS/PCB(15)/04.INF.DOC.2
10 mai 2004

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Quinzième réunion
Genève, 23–24 juin 2004

Plan stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA, 2001-2005

Rapport d'exécution à mi-parcours, 2001-2003

Table des matières

Résumé d'orientation.....		3
I.	Introduction	6
II.	Réalizations collectives des Nations Unies pour la période 2001–2003, par domaine d'activité	8
	1. Garantir une riposte extraordinaire à l'épidémie	8
	2. Questions communes à tous les domaines dans une riposte élargie.....	10
	3. Protéger les enfants et les jeunes	12
	4. S'occuper de ceux qui sont les plus vulnérables et les plus exposés au risque d'infection à VIH	13
	5. Prise en charge et soutien des individus, des ménages et des communautés affectés par le VIH/SIDA	15
	6. Recherche opérationnelle et biomédicale	16
	7. Ressources humaines et capacités institutionnelles dans les secteurs clés	17
	8. S'attaquer aux impacts socioéconomiques	18
	9. Élaboration de stratégies régionales	19
III.	Évaluation d'ensemble pour la période 2001–2003	20
	1. Contribution globale du système des Nations Unies au renforcement de la riposte mondiale.....	20
	2. Rôle du Plan stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA (PSSNU) en matière d'orientation des politiques, de coordination et de mobilisation de la riposte du système des Nations Unies contre le VIH/SIDA.....	23
	3. Pour l'avenir – conséquences de l'évaluation de mi-parcours pour les activités futures du système des Nations Unies	26

Résumé d'orientation

En 2000 et 2001, 29 organisations des Nations Unies¹ ont participé à l'élaboration du Plan stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA (PSSNU) pour les années 2001–2005. Élaboré dans le cadre global de la Stratégie mondiale sur le VIH/SIDA, le PSSNU tente de clarifier les rôles et les responsabilités en matière de riposte contre le VIH/SIDA au sein du système des Nations Unies, de promouvoir cohérence et efficacité sur le plan stratégique dans l'ensemble du système et d'améliorer la coordination et la communication entre les différentes organisations. Le PSSNU articule les objectifs de l'ensemble du système autour de neuf domaines d'activité et identifie les responsabilités de chaque organisation pour atteindre ces objectifs.

Le présent rapport fournit une vision d'ensemble analytique des progrès enregistrés par le système des Nations Unies sur la période 2001–2003 en direction des objectifs exposés dans le PSSNU. Les informations présentées sont tirées des rapports écrits, des documents sur les politiques, des plans de travail et d'autres documents remis par les organisations participantes des Nations Unies, des plans stratégiques actualisés de différentes entités et des entretiens réalisés avec le personnel clé de chacune des organisations. Vingt-trois organisations participantes de l'ONU, plus une qui n'avait pas pris part à l'élaboration initiale du PSSNU, ont participé à l'examen de la performance à mi-parcours.

Principales réalisations du système des Nations Unies

L'analyse des données remises par les 24 organisations des Nations Unies et les renseignements fournis pendant les entretiens avec des informateurs clés ont conduit aux conclusions suivantes sur les actions mises en œuvre pendant les années 2001–2003 par le système des Nations Unies pour atteindre les objectifs du PSSNU :

- *Engagement.* L'élaboration et l'approbation du Plan stratégique du système des Nations Unies pour 2001–2005 englobant 29 organisations de l'ONU ont constitué, en elles-mêmes, une réalisation digne d'intérêt. Un large éventail d'organisations de l'ONU est désormais activement engagé dans des activités en rapport avec le VIH. Les organes directeurs des entités participant au PSSNU considèrent de plus en plus la question du VIH/SIDA comme un élément à part entière de leur programme et la lutte contre le VIH/SIDA devient une priorité fondamentale pour un certain nombre d'organisations des Nations Unies. En 2001, les organes directeurs de 21 des 29 parties prenantes au PSSNU avaient inclu la question du VIH/SIDA comme point à l'ordre du jour devant être pris en considération par leurs instances dirigeantes ou autres mécanismes correspondants. En 2003, les organes directeurs de 23 organisations participantes ont examiné de manière formelle leurs activités dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA. En outre, le niveau des ressources financières et humaines allouées à la riposte contre cette épidémie par le système des Nations Unies a augmenté de manière significative.
- *Coordination.* Le niveau de collaboration et de coordination de la lutte contre le VIH/SIDA au sein du système des Nations Unies a beaucoup augmenté depuis 2001. De nombreux groupes de travail interinstitutions, équipes spéciales et équipes de travail ont été mis en place aux niveaux mondial et régional autour des priorités recensées en rapport avec le virus

¹ Ce chiffre inclut des organisations internationales externes au système des Nations Unies telles, par exemple, que l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM).

et la maladie. Les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA ont été renforcés grâce à l'augmentation du nombre d'organisations de l'ONU qui y ont participé en tant que membres.

- *Plaidoyer.* Bénéficiant du plaidoyer personnel du Secrétaire Général et de l'élan créé par la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA en 2001, l'ONU a plaidé efficacement pour une action plus large et plus efficace contre l'épidémie aux niveaux mondial, régional et national.
- *Mobilisation des ressources.* Le système des Nations Unies a apporté un appui de grande envergure aux pays pour recenser les opportunités de financement, y compris pour élaborer des propositions qui ont obtenu le soutien du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. La Banque mondiale a considérablement accru ses engagements financiers pour soutenir les programmes de lutte contre le VIH/SIDA. Le système des Nations Unies a plaidé activement et fourni un appui technique pour diriger les ressources d'un éventail d'agences bilatérales vers le financement d'actions prioritaires nationales pour combattre le virus et la maladie, ainsi que pour élaborer des budgets nationaux qui prévoient un financement de la lutte contre l'épidémie.
- *Appui aux pays.* Grâce, dans une large mesure, à l'aide étendue des organisations des Nations Unies, les pays durement affectés par l'épidémie disposent pratiquement tous de stratégies nationales et des plans d'action de lutte contre le VIH/SIDA. En 2002, 106 pays et territoires avaient finalisé ou élaboré des stratégies nationales de prévention du VIH parmi les jeunes. En outre, en 2003, pratiquement tous les pays durement touchés par l'épidémie avaient mis en place des cadres de politiques pour intensifier une riposte multisectorielle contre le VIH/SIDA. Le système des Nations Unies a mis en œuvre un large éventail d'initiatives pour renforcer de manière durable les capacités des pays, des communautés et des secteurs clés à riposter efficacement contre l'épidémie.
- *Informations stratégiques.* L'ONU a continué de jouer de manière fiable son rôle de dépositaire mondial d'informations sur l'épidémiologie du VIH/SIDA, les meilleures pratiques, les ripostes nationales et le suivi des ressources. À cet égard, le rapport périodique de l'ONUSIDA sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA fournit une vue d'ensemble digne de confiance de l'épidémie et de la riposte mise en œuvre contre elle qui peut servir au système des Nations Unies et à une multitude de partenaires à travers le monde.
- *Orientation en matière de politiques.* En diffusant les meilleurs exemples disponibles et les meilleurs enseignements tirés de la lutte contre le VIH/SIDA, les organisations des Nations Unies ont fourni des orientations larges sur les actions stratégiques à mener contre certains aspects clés de l'épidémie, telles que l'offre de médicaments antirétroviraux dans les environnements dans lesquels les ressources sont limitées, les programmes de lutte contre le VIH/SIDA dans le monde du travail, le renforcement des efforts de prévention et les partenariats très diversifiés pour une riposte élargie.
- *Prévention, traitement et soins.* Le système des Nations Unies est un leader mondial reconnu en matière d'efforts visant à accroître l'accès au traitement et aux soins du VIH/SIDA. Le plaidoyer et l'appui technique pour intensifier les efforts de prévention à travers le monde par le biais d'une participation réellement multisectorielle sont également des activités au centre du leadership du système des Nations Unies.

- *Atténuation de l'impact.* Le système des Nations Unies a été à l'avant-garde des efforts mondiaux visant à lutter contre l'impact du VIH/SIDA sur la sécurité alimentaire en Afrique australe et sur le secteur de l'éducation.

Principales carences et principaux obstacles

- Dans pratiquement tous les aspects de la lutte contre le VIH/SIDA, le système des Nations Unies est confronté aux difficultés qu'il y a à aider les pays à élargir l'envergure de leur riposte contre l'épidémie.
- Le leadership du système des Nations Unies dans le traitement des *besoins des populations les plus exposées au risque d'infection à VIH* demeure inégal, certains groupes de population n'ayant pas de champion clairement identifié au sein du système lui-même.
- Dans la mesure où l'épidémie affecte de manière croissante les femmes, il faut accorder une attention beaucoup plus importante à leurs besoins ainsi qu'à ceux des fillettes et des jeunes filles.
- Il est nécessaire d'amplifier les actions assurant la promotion des droits de la personne humaine et la réduction de la stigmatisation et de la discrimination.
- Outre la question de la sécurité alimentaire et certains exemples remarquables, tels que les travaux portant sur les enfants rendus orphelins par le VIH/SIDA, les efforts de l'ONU pour atténuer les graves *impacts socioéconomiques* de l'épidémie ne semblent pas ressortir clairement de l'examen.
- Bien que les organisations des Nations Unies s'engagent dans un large éventail d'activités de lutte contre le VIH/SIDA dans toutes les régions, il est nécessaire d'évaluer de manière systématique les programmes pour déterminer leur impact et pour intégrer les enseignements tirés dans leur élaboration.
- L'une des autres difficultés persistantes pour le système des Nations Unies est d'aider les ripostes nationales à conserver leur avance sur l'épidémie *en ciblant leurs efforts en temps voulu* et en s'assurant que la recherche opérationnelle est utilisée pour élaborer et mettre en œuvre des programmes efficaces.
- Bien que la *coopération entre organisations des Nations Unies* ait été substantiellement renforcée grâce au PSSNU, elle reste cependant insuffisante, notamment à l'échelon des pays.
- Concernant le *PSSNU lui-même*, le Plan semble avoir réussi à *définir en détail les rôles et les responsabilités*, mais pas à promouvoir une cohérence au niveau des stratégies.
- L'absence de *forum* au sein duquel évaluer le PSSNU de manière permanente a réduit sa capacité à réagir en temps voulu et de manière souple aux évolutions de l'environnement.
- Le *suivi* par chaque organisation des Nations Unies *des performances* de ses initiatives de lutte contre le VIH/SIDA doit être renforcé. L'absence d'évaluations cohérentes et régulières des progrès enregistrés par les entités de l'ONU conduit souvent à une incapacité à identifier leurs résultats, en particulier à l'échelon des pays.

Pour l'avenir

Parallèlement à l'analyse collective des organisations participant au PSSNU, le Secrétariat de l'ONUSIDA a compilé et proposé au Groupe consultatif interinstitutions sur le VIH/SIDA (IAAG) les conclusions suivantes, lesquelles ont été approuvées par la XIX^{ème} réunion de l'IAAG :

- Bien que soulignant l'utilité du PSSNU, les organisations participantes ont reconnu que la coordination du système des Nations Unies pourrait bénéficier d'une réorientation de celui-ci.
- Le PSSNU devrait être remplacé par un Cadre du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA, lié aux dispositions de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA de l'UNGASS², stratégique dans son orientation et fonctionnant comme un mécanisme de mobilisation et d'orientation du système des Nations Unies.
- L'IAAG devrait servir de forum pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du Cadre du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA.

I. Introduction

En 2000 et 2001, des organisations du système des Nations Unies ont participé à l'élaboration du premier Plan stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA (PSSNU). Couvrant les années 2001–2005, ce Plan inclut désormais les activités en rapport avec le VIH de 30 organisations différentes du système des Nations Unies. Le Conseil de Coordination du Programme ONUSIDA a approuvé le PSSNU en 2001 et la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA – adoptée la même année lors de l'UNGASS sur le VIH/SIDA – fait référence au PSSNU. Les parties prenantes sont instamment invitées à mettre en œuvre des efforts accrus pour renforcer le leadership et améliorer l'efficacité du système des Nations Unies dans la lutte contre l'épidémie.

Le PSSNU tente de clarifier les rôles et les responsabilités en matière de riposte contre le VIH/SIDA au sein du système des Nations Unies, de promouvoir cohérence et efficacité sur le plan stratégique dans l'ensemble du système et d'améliorer la coordination et la communication entre les différentes organisations et les différents programmes du système des Nations Unies. Enfin, le PSSNU a pour but de renforcer les capacités de chacune des organisations de l'ONU et du système des Nations Unies considéré dans son ensemble à appuyer les pays dans une riposte efficace contre le VIH/SIDA.

Le PSSNU articule les objectifs de l'ensemble du système autour des neuf domaines d'activité suivants :

1. Garantir une riposte extraordinaire à l'épidémie
2. Questions communes à tous les domaines dans une riposte élargie
3. Protéger les enfants et les jeunes de l'épidémie et de son impact
4. S'occuper de ceux qui sont les plus vulnérables et les plus exposés au risque d'infection à VIH
5. Prise en charge et soutien des individus, des ménages et des communautés affectés par le VIH/SIDA

² Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies de juin 2001 au cours de laquelle 189 États Membres ont signé la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA.

6. Recherche opérationnelle et biomédicale
7. Ressources humaines et capacités institutionnelles dans les secteurs clés
8. Politiques et programmes pour s'attaquer au VIH/SIDA et à ses effets socioéconomiques
9. Élaboration de stratégies régionales

Pour promouvoir la transparence, la responsabilisation et la coordination, le PSSNU recense les responsabilités de chaque organisation de l'ONU pour aider à atteindre des objectifs spécifiques dans ces neuf domaines d'activité.

Ce rapport présente les résultats de l'examen de mi-parcours des succès enregistrés par le système des Nations Unies en direction des objectifs visés dans le PSSNU. C'est le résultat d'une analyse de la performance entreprise par les organisations de l'ONU pour auto-évaluer l'effort commun du système des Nations Unies à l'appui des ripostes mises en œuvre aux niveaux mondial, régional et national contre l'épidémie de VIH/SIDA et son impact. L'examen a été conduit de manière structurée et très participative, permettant une réflexion critique sur les progrès, la mise en œuvre et la coordination des efforts du système des Nations Unies. En fait, outre le rapport lui-même, le processus d'autoévaluation a conduit les organisations du système des Nations Unies à intégrer des enseignements sur la manière d'améliorer leur riposte contre le VIH/SIDA.

À partir de septembre 2003, les organisations des Nations Unies qui participaient au PSSNU ont remis au Secrétariat de l'ONUSIDA des documents portant sur les progrès réalisés en direction de certains des objectifs visés par le PSSNU. Avec le concours de consultants externes, le Secrétariat de l'ONUSIDA a examiné et analysé ces documents mis à sa disposition par ces 24 organisations du système des Nations Unies, y compris les informations fournies par les organismes coparrainants de l'ONUSIDA.

En se basant sur les enseignements tirés, les organisations et les programmes ont mis à jour leurs propres plans stratégiques sur le VIH/SIDA et aussi soumis ceux-ci au Secrétariat de l'ONUSIDA. Dès novembre 2003, 23 organisations de l'ONU avaient remis au Secrétariat leurs plans stratégiques actualisés. L'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (IAEA), qui n'avait pas participé au processus initial d'élaboration du PSSNU, a soumis un nouveau plan au Secrétariat de l'ONUSIDA en 2003.

L'analyse des documents écrits a été complétée entre décembre 2003 et février 2004 par de longs entretiens avec des informateurs clés, responsables d'activités en rapport avec la lutte contre le VIH/SIDA de différentes organisations du système des Nations Unies. Ces entretiens, qui ont été réalisés avec des membres de 24 organisations de l'ONU, ont tenté de compléter les informations qui manquaient dans les documents écrits et servi à obtenir des éclaircissements lorsque cela s'avérait nécessaire. Il a également été demandé aux personnes interrogées de fournir des commentaires et des informations complémentaires sur les domaines dans lesquels les efforts d'organisations spécifiques et de l'ensemble du système des Nations Unies enregistraient des succès ainsi que sur les domaines dans lesquels il était nécessaire d'apporter des améliorations. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a aussi examiné avec les personnes interrogées leur évaluation du rôle du PSSNU en tant qu'outil d'orientation des politiques, de coordination et de mobilisation du système des Nations Unies.

Grâce à l'analyse des documents écrits et aux entretiens avec des informateurs clés, des signes concrets spécifiques des progrès enregistrés en direction des objectifs du PSSNU ont été recensés ainsi que les insuffisances ou les défauts des efforts du système des Nations Unies et

les obstacles auxquels celui-ci est confronté pour riposter efficacement à l'épidémie. Il semble important de noter qu'au final, l'étendue et la qualité du présent rapport ont été déterminées par les informations fournies par les organisations participant au PSSNU.

Les commentaires relatifs aux progrès, insuffisances et obstacles collectifs des Nations Unies dans chaque domaine d'activité sont présentés dans la Section II du présent rapport.

La Section III inclut un résumé des principales conclusions ainsi que des recommandations pour les activités à mener pendant la période 2004–2005. S'appuyant sur les réactions des partenaires de l'ONU concernant cet examen de la performance, la Section III inclut également des recommandations pour le suivi du PSSNU actuel. En outre, cette section communique des informations sur une série d'indicateurs destinés à suivre la coordination, l'engagement et la mobilisation de l'ensemble du système des Nations Unies dans le cadre du PSSNU.

II. Réalisations collectives des Nations Unies pour les années 2001–2003, par domaine d'activité

Pendant les trois premières années du PSSNU actuel, le système des Nations Unies a renforcé de manière significative ses efforts collectifs de lutte contre le VIH/SIDA. Cela a entraîné des progrès concrets dans chacun des neuf domaines d'activité du Plan. L'UNGASS sur le VIH/SIDA de 2001 a joué un rôle important au niveau du renforcement de l'engagement et de la cohérence stratégique de la riposte du système des Nations Unies, et la Déclaration d'engagement a proposé, à cet égard, des cibles clairement définies pour les ripostes mondiales, régionales et nationales contre l'épidémie.

D'importantes carences subsistent toutefois dans chacun des neuf domaines d'activité. Bien que le système des Nations Unies soit plus uni et mieux coordonné autour des initiatives de lutte contre le VIH/SIDA que jamais auparavant, la fragmentation et une collaboration inappropriée continuent de réduire l'efficacité du système des Nations Unies dans bon nombre de domaines d'activité. En 2004–2005, il faudra atteindre un degré de coordination encore plus important pour permettre à l'ONU de relever ce défi – identique pour tous – qui consiste à aider les pays à mettre en œuvre à plus grande échelle des stratégies de prévention du VIH qui ont fait leurs preuves, à préserver et à développer les capacités humaines, et à atténuer l'impact à court et à long terme de l'épidémie.

1. Garantir une riposte extraordinaire à l'épidémie

Le système des Nations Unies a contribué de manière déterminante à **l'accroissement de l'appui politique** en faveur du renforcement de la riposte contre l'épidémie (Objectif 1.1 – Plaider à travers le monde pour un appui politique). L'UNGASS sur le VIH/SIDA de 2001 a permis de focaliser une attention exceptionnelle sur l'épidémie et la Déclaration d'engagement continue de servir d'outil essentiel de plaidoyer pour le système des Nations Unies et ses nombreux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux. Souvent grâce à l'important concours des organisations de l'ONU, 36 chefs d'État ou leurs représentants dirigent aujourd'hui des conseils nationaux ou des programmes de lutte contre le VIH/SIDA. Le système des Nations Unies a facilité une riposte régionale plus massive contre l'épidémie, facilitant notamment la création du Partenariat caraïbe contre le VIH/SIDA et du Centre africain de prise en charge du VIH/SIDA, qui est supervisé par AIDS Watch Africa. En raison, notamment, du travail actif du système des Nations Unies, des forums partenariaux multisectoriels fonctionnent maintenant dans différentes régions pour coordonner les efforts de mise en œuvre des plans stratégiques

nationaux de lutte contre le VIH/SIDA. Le PNUD a apporté un appui au secteur des médias dans la perspective de promouvoir des campagnes de sensibilisation en faveur d'une riposte élargie contre le virus et la maladie en Afrique, en Europe de l'Est et dans les états arabes.

Le leadership du système des Nations Unies en matière de **plaidoyer en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA** a bénéficié de l'engagement sans précédent du Secrétaire Général qui a fait de cette lutte une priorité personnelle (Objectif 1.2 – Engagement du leadership du système des Nations Unies). L'attribution de rôles de coordination à chaque organisation des Nations Unies dans différents domaines thématiques a amélioré la visibilité et la cohérence du plaidoyer en faveur de questions spécifiques par les Nations Unies et reconnaît les avantages comparatifs de chacune de ces organisations. Par exemple, le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM), qui peut se prévaloir d'un leadership de près de 30 ans sur les questions concernant les femmes, est l'organisme co-coordonnateur (avec l'UNFPA) sur le thème VIH/SIDA et sexospécificité.

Pendant la période 2001–2003, le système des Nations Unies est resté une ressource essentielle pour ce qui concerne les **données épidémiologiques et les meilleures pratiques** (Objectif 1.3 – Générer des informations épidémiologiques et stratégiques). Les rapports épidémiologiques de l'OMS et du Secrétariat de l'ONUSIDA demeurent des références essentielles pour les décisionnaires du monde entier. Le rapport périodique de l'ONUSIDA sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA fournit une vision d'ensemble digne de confiance de l'épidémie et de la riposte menée contre elle qui peut être utilisée par le système des Nations Unies et une multitude d'autres partenaires à travers le monde. Grâce à une surveillance de deuxième génération du VIH, l'OMS a aidé des pays à améliorer leurs capacités à suivre l'épidémie. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a soutenu la création du **Système d'information sur la riposte des pays (CRIS)**, premier mécanisme mondial de suivi des ripostes nationales par rapport à des indicateurs normalisés, et a publié un rapport complet en 2003 sur les progrès enregistrés en direction des cibles définies dans la Déclaration d'engagement de l'UNGASS. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a, en collaboration avec l'UNFPA, amélioré le suivi des flux de ressources destinés à la riposte mondiale contre l'épidémie. Pendant les années 2001–2003, le Secrétariat de l'ONUSIDA a complété sa Collection des Meilleures Pratiques avec 39 nouveaux titres. En outre, les recherches entreprises dans des domaines spécifiques par l'Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement social (UNRISD), par le Département des Nations Unies pour les Affaires économiques et sociales (DESA), par la Banque mondiale, par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont également généré des informations stratégiques pour aider à renforcer la riposte au VIH/SIDA.

Le système des Nations Unies a fourni un large **appui aux programmes nationaux de lutte contre le VIH/SIDA** depuis 2001, aidant les pays à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies basées sur les connaissances scientifiques pour lutter contre l'épidémie (Objectif 1.4 – Appui à la planification stratégique nationale). Les groupes thématiques des Nations Unies collaborent avec différents partenaires à l'échelon des pays pour aider ceux-ci à intégrer des stratégies de lutte contre le VIH/SIDA dans les cadres nationaux de réduction de la pauvreté. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a aidé des pays à intégrer la question du VIH/SIDA dans les efforts de développement national et soutenu la mise en place de comités multisectoriels de coordination de la lutte contre le SIDA au niveau national et des districts dans plusieurs pays. Une assistance technique a, par exemple, été fournie pour l'élaboration d'un plan stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA sur quatre ans au Burkina Faso et sur cinq ans au Botswana.

Pendant la période 2001–2003, le système des Nations Unies a aidé à mobiliser **des ressources pour combattre le VIH/SIDA** d'une ampleur sans précédent (Objectif 1.5 – Mobilisation de ressources pour des ripostes nationales élargies). La Banque mondiale a créé le Programme plurinational de lutte contre le SIDA (PPS), mécanisme de financement qui a mis US\$ 1,2 milliard à la disposition de programmes de lutte contre le VIH/SIDA en Afrique et dans les Caraïbes. Le système des Nations Unies a contribué à la création du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, demandée par la Déclaration d'engagement de l'UNGASS (paragraphe 90). Les Nations Unies continuent d'apporter un appui technique conséquent aux pays et au Secrétariat du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds des Nations Unies pour les Partenariats internationaux (UNFIP) a accordé des subventions à des projets de lutte contre le VIH/SIDA d'un montant total de US\$ 71,8 millions – d'abord pour des pays africains puis de manière progressivement plus large pour des pays de toutes les régions. L'ONUSIDA a continué de fournir un appui servant de catalyseur aux pays via les Fonds d'accélération programmatique (FAP) qui aident à renforcer et à accélérer les ripostes nationales et à mobiliser des ressources supplémentaires pour financer les actions nationales.

Bien que le succès du plaidoyer des Nations Unies pour promouvoir un plus grand leadership sur le VIH/SIDA ait été largement reconnu, les organisations de l'ONU ont mentionné la persistance de plusieurs carences. En particulier, l'appropriation de la lutte contre le VIH/SIDA reste inégale entre les hauts niveaux de direction de bon nombre d'entités des Nations Unies. Malgré l'amélioration de la coordination des activités de l'ONU en matière de lutte contre le VIH/SIDA, celle-ci demeure imparfaite, tout particulièrement à l'échelon des pays.

Le principal obstacle auquel le système des Nations Unies est confronté, ainsi que les donateurs bilatéraux et d'autres parties prenantes, est de faciliter **une amplification urgente des programmes de prévention, de traitement, de soins et d'appui**. Bien que les ressources mises à la disposition des programmes de lutte contre le VIH/SIDA dans les pays à revenu faible et intermédiaire aient été plus que multipliées par quinze entre 1996 et 2003, la couverture des interventions essentielles demeure exceptionnellement faible. Cela résulte en partie de la capacité limitée des pays à traiter et allouer rapidement les sommes importantes nouvellement versées, obstacle fondamental auquel les Nations Unies doivent s'attaquer en 2004–2005. L'un des autres obstacles est de s'assurer de **l'engagement des différents secteurs** dans la lutte contre le virus et la maladie. Cela est corroboré par l'analyse de 2003 des progrès enregistrés en direction de l'accomplissement des engagements de l'UNGASS qui indique que, même si pratiquement tous les pays durement affectés ont mis en place des cadres de politiques pour combattre le VIH/SIDA, la riposte demeure dans une large mesure limitée au secteur de la santé.

2. Questions communes à tous les domaines dans une riposte élargie

Certaines questions touchent tous les aspects de la riposte contre le VIH/SIDA. Elles incluent la stigmatisation souvent débilante associée au virus et à la maladie, l'importance fondamentale de s'attaquer aux multiples problèmes dont souffrent les femmes et les jeunes filles, et la nécessité de constituer des partenariats stratégiques avec des groupes constitutifs clés tels que les personnes vivant avec le VIH/SIDA. Pendant la période 2001–2003, le système des Nations Unies a mis en œuvre un large éventail d'activités pour s'attaquer à ces questions transversales. Les comptes-rendus des organisations participant au PSSNU se focalisent principalement sur le caractère discret des initiatives dans ce domaine d'activité plutôt que sur les signes concrets des progrès du système en direction des objectifs visés par le Plan.

Pendant les années 2001–2003, le système des Nations Unies a accru ses efforts pour promouvoir une riposte contre l'épidémie qui s'appuie sur le respect des **droits de la personne humaine** (Objectif 2.1 – Intensification du plaidoyer du système des Nations Unies en faveur de la protection des droits de la personne humaine). Le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme (HCDH) a révisé et diffusé les *Directives internationales sur le VIH/SIDA et les droits de l'homme* pour traduire l'impératif qu'il y a à assurer un accès au traitement. Le HCDH a également élaboré une approche stratégique pour l'intégration des questions en rapport avec le VIH dans les missions et les travaux des rapporteurs spéciaux, des représentants spéciaux et des experts indépendants nommés par la Commission des Nations Unies sur les Droits de l'homme (Objectif 2.2 – Renforcer les capacités du système des Nations Unies pour surveiller les violations des droits de l'homme). Le PNUD et le HCDH ont aidé les gouvernements de pays à intégrer la question de la protection des droits de l'homme dans les stratégies nationales de lutte contre le VIH/SIDA (Objectif 2.3 – Appuyer les gouvernements pour renforcer les cadres de protection des droits de la personne des groupes vulnérables). La campagne mondiale de lutte contre le SIDA de 2002-2003 (dont le slogan était « Vivre et laisser vivre ») se focalisait sur la **nécessité de combattre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/SIDA**. La Fédération des associations de fonctionnaires internationaux (FICSA) a aidé à accroître l'effort commun entrepris par les Nations Unies pour s'assurer qu'il n'y ait pas de discriminations à l'encontre du personnel du système des Nations Unies sur la base d'une séropositivité au VIH réelle ou supposée.

Au cours des trois dernières années, le système des Nations Unies a focalisé une attention accrue sur les activités de plaidoyer, d'assistance technique et de programmation qui assurent la promotion de **l'importance des questions de sexospécificité** dans les ripostes nationales. Consciente des liens fondamentaux qui existent entre la sexospécificité et l'épidémie, l'UNGASS sur le VIH/SIDA a exprimé un engagement fort en faveur de l'égalité des sexes. En Inde, au Kenya, en Sierra Leone, au Zimbabwe et dans d'autres pays, l'UNIFEM a travaillé pour accroître la sensibilisation aux aspects sexospécifiques de l'épidémie et pour intégrer les questions de sexospécificité et de droits de la personne dans les ripostes nationales (Objectif 2.4 – Aider les gouvernements à traiter les aspects sexospécifiques ; Objectif 2.5 – Aider les gouvernements à réduire l'inégalité des femmes dans l'accès aux ressources permettant de lutter contre le VIH/SIDA). L'UNFPA a appuyé des programmes fournissant des services de santé reproductive et visant à donner aux femmes les moyens de contrôler leur vie et leur sexualité. L'analyse des politiques par le DESA s'est à plusieurs reprises concentrée sur les aspects sexospécifiques de l'épidémie, notamment sur la publication des résultats d'une étude sur l'impact du VIH/SIDA sur les familles dans les pays durement touchés. En 2003, les nombreuses organisations des Nations Unies ont collaboré avec d'autres partenaires à l'élaboration de la **Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA**, qui a été officiellement lancée au début 2004. Le PNUD a aidé à créer un environnement propice – sur les plans législatif, des politiques et des ressources – pour une riposte multisectorielle contre le VIH/SIDA dans un certain nombre de pays d'Afrique et d'Asie.

Les organisations des Nations Unies ont formé et engagé un large éventail de partenaires pour s'attaquer aux obstacles posés par le VIH/SIDA (Objectif 2.6 – Stratégies et mécanismes nécessaires pour une riposte élargie). Les Groupes thématiques des Nations Unies et différentes organisations de l'ONU collaborent de manière permanente avec des **organisations de personnes vivant avec le VIH/SIDA**. En Asie et dans le Pacifique, le PNUD s'est employé à renforcer les opportunités de mise en réseau d'organisations des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Les Volontaires des Nations Unies ont placé 59 personnes séropositives au VIH à des postes de volontaires conçus pour renforcer la participation des personnes vivant avec le

virus. Le PNUD a facilité le développement d'une approche basée sur le respect des droits en appuyant l'élaboration de lois visant à prévenir la discrimination à l'encontre de personnes vivant avec le VIH/SIDA dans 10 pays africains. D'autres travaux de ce type sont également prévus au Cambodge, à Haïti, au Népal et en Ukraine.

Bien que les Nations Unies aient réalisé des efforts considérables pour traiter les **questions transversales** recensées dans le PSSNU, les progrès restent lents. En particulier, tous les efforts de lutte contre le VIH/SIDA sont entravés par les stigmatisations profondes et durables associées à la maladie. De même, seuls des progrès limités sont visibles en matière d'atténuation des multiples problèmes sociaux, économiques et juridiques qui accroissent la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles au VIH. Pour 2004–2005, le système des Nations Unies devra faire plus pour prendre conscience de ces problèmes ; il doit accorder la priorité à la mise en œuvre et à l'élargissement des stratégies qui s'attaquent de manière significative aux facteurs qui font obstacle à des ripostes nationales efficaces. Cela nécessitera non seulement un engagement et des ressources plus importants pour s'attaquer aux principaux problèmes communs à tous mais également une plus grande attention à l'évaluation systématique et objective des stratégies visant à réduire la stigmatisation, à donner aux femmes les moyens de leurs choix et à accroître la participation des personnes vivant avec le VIH.

3. Protéger les enfants et les jeunes

On estime à 700 000 le nombre d'enfants infectés chaque année par le VIH – lors de la gestation ou de l'accouchement pour la grande majorité d'entre eux, ou du fait de l'allaitement au sein – et à plus de 17 millions le nombre d'enfants qui ont perdu l'un de ou leurs deux parents à cause du VIH/SIDA. Les jeunes âgés de moins de 25 ans représentent environ la moitié des nouvelles infections et les jeunes filles sont particulièrement vulnérables au VIH. En raison de l'impact exceptionnel de l'épidémie sur **les enfants et les jeunes** à travers le monde, le PSSNU donne la priorité aux actions dans ce domaine.

Les 126 bureaux de pays du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) participaient tous à des activités de plaidoyer et de lutte contre le VIH/SIDA en 2002 (Objectif 3.1 – Plaidoyer basé sur le concret en faveur de politiques et d'approches programmatiques). L'UNICEF et ses partenaires ont publié leurs derniers chiffres sur l'impact du VIH/SIDA sur les enfants et les jeunes, suscitant ainsi l'attention des médias à travers le monde. Le plaidoyer de l'UNFPA a contribué à persuader les gouvernements du Bangladesh et du Malawi d'intégrer la question du VIH/SIDA dans les programmes scolaires. L'ONUSIDA a appuyé des **campagnes de sensibilisation ciblées sur les jeunes** sur le thème VIH/SIDA et consommation de drogues, y compris une en Asie du Sud qui a fait appel à des artistes de renom pour créer des œuvres peintes communiquant des messages de promotion de la santé appropriés.

Outre le plaidoyer, les organisations des Nations Unies ont fourni un appui direct à l'élaboration de politiques et à la mise en œuvre de programmes concernant les jeunes (Objectif 3.2 – Appui aux politiques et aux programmes destinés aux jeunes). L'UNICEF a, par exemple, aidé plus de 100 pays à élaborer des stratégies nationales pour **une prévention du VIH ciblée sur les jeunes et l'intégration de programmes de développement des compétences psychosociales dans les écoles**. L'UNICEF a examiné les premières expériences des programmes de **prévention de la transmission mère-enfant (TME)** du VIH pour recenser les enseignements tirés, et entrepris des activités dans 62 pays sur le thème VIH et alimentation des nourrissons. En 2003, l'OMS a travaillé à l'élaboration d'un dossier de formation générale pour les travailleurs de santé participant à des activités de prévention de la TME et d'un manuel pour le suivi et l'évaluation

des programmes de prévention de la TME. L'UNFPA a soutenu des réseaux de jeunes dans 24 pays par le biais de l'initiative Global Youth Partners et travaillé pour améliorer les capacités en matière d'éducation par les pairs en Europe de l'Est et en Asie centrale. Le PAM a collaboré avec des ONG pour nourrir 185 000 personnes dans des centres urbains en Zambie, en **mettant particulièrement l'accent sur les enfants rendus orphelins ou vulnérables par le VIH/SIDA**. L'UNESCO a fourni un leadership en matière d'éducation préventive pour les jeunes, en mettant en place un réseau de jeunes producteurs de télévision en Asie du Sud travaillant sur les questions en rapport avec le virus et la maladie, entre autres choses.

Les activités des Nations Unies concernant les jeunes et le VIH/SIDA semblent souvent souffrir d'un manque d'orientation stratégique. Bien que les programmes considérés individuellement soient fréquemment efficaces sur les jeunes qu'ils touchent, ils ne sont souvent pas le fruit d'une analyse stratégique de l'utilisation présentant le meilleur rapport qualité/prix des ressources limitées de l'ONU. En outre, les programmes « pratiques » mis en œuvre par les organisations des Nations Unies ont souvent lieu au détriment d'initiatives potentiellement plus stratégiques visant à mobiliser un plus large éventail d'organisations et de parties prenantes sur des questions liées aux enfants et aux jeunes. Les activités dans ce domaine sont souvent peu corrélées aux objectifs spécifiques définis dans le PSSNU.

Comme dans d'autres domaines d'activité, les programmes des Nations Unies pour les enfants et les jeunes sont confrontés à la difficulté qu'il y a à mettre en œuvre à plus grande échelle des stratégies éprouvées. La nature limitée des capacités institutionnelles et le caractère mal établi ou mal défini des rôles de la société civile empêchent un élargissement rapide des activités dans les pays les plus durement touchés.

4. S'occuper de ceux qui sont les plus vulnérables et les plus exposés au risque d'infection à VIH

Le Cadre stratégique mondial et la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA de l'UNGASS insistent sur l'action des Nations Unies pour réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées au risque d'infection à VIH. Le PSSNU lui-même note l'absence historique de leadership dans la prise en charge des besoins en rapport avec le VIH des personnes les plus exposées au risque d'infection et de maladie. Ces groupes incluent les professionnel(le)s du sexe et leurs clients, les consommateurs de drogues injectables et leurs partenaires sexuels, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et les hommes et les femmes séparés de leur famille en raison de leur métier ou de conflits.

Bon nombre d'organisations des Nations Unies participent à des activités visant à protéger et à promouvoir les droits de la personne de ces groupes (Objectif 4.1 – Protéger les droits de la personne de ceux qui sont vulnérables). Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) s'emploie à s'assurer que les réfugiés ne sont pas persécutés à cause de leur séropositivité au VIH et à donner des moyens aux femmes et aux jeunes filles grâce à une formation de sensibilisation à leurs droits fondamentaux. Dans ses efforts pour élargir l'accès aux traitements du VIH/SIDA, l'OMS a adopté une approche basée sur le respect des droits qui prône l'affirmation selon laquelle l'accès aux soins est un droit fondamental de la personne humaine.

En tant que coordonnateur des activités des Nations Unies en matière lutte contre la drogue et pour la prévention du crime, l'ONUSD s'emploie à focaliser l'attention des politiques et des

programmes sur les besoins des consommateurs de drogues injectables (CDI) et de leurs partenaires sexuels (Objectif 4.2 – Appui programmatique pour répondre aux besoins des groupes spécifiques). L'ONUSIDA a intégré la question du VIH/SIDA dans ses évaluations des besoins nationaux et publié parallèlement un document sur les meilleures pratiques sur le thème VIH/SIDA et consommation de drogues injectables. Il a aussi aidé à renforcer les capacités nationales pour **riposter efficacement contre le VIH/SIDA parmi les CDI** et élaboré un document commun de prise de position avec l'OMS et l'ONUSIDA sur les produits de substitution dans le cadre du traitement de la toxicomanie et de la prévention du VIH. Au Myanmar, les efforts de l'ONUSIDA et d'autres organisations des Nations Unies ont facilité des changements notables dans l'attitude des leaders gouvernementaux à l'égard de la consommation de drogues et du VIH/SIDA, ce qui a conduit à la mise en place d'initiatives pour développer des politiques et des programmes basés sur les connaissances scientifiques pour répondre aux besoins en rapport avec le VIH des CDI et de leurs partenaires sexuels.

Différentes organisations des Nations Unies ont intégré la lutte contre le VIH/SIDA dans leurs activités actuelles concernant les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. L'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) a, par exemple, chargé des personnes d'établir des documents de travail sur le thème **SIDA et migrations**, entrepris des études de base et d'autres projets de recherche concernant le VIH/SIDA et les déplacements de personnes, et mis en place des programmes de conseil et de test volontaires (CTV) ainsi que d'autres initiatives tout le long des principales routes traversant l'Éthiopie. Le HCR a mis en œuvre une stratégie pour combattre le VIH/SIDA en 2002 qui cherche à élaborer des programmes complets de riposte pour les réfugiés. Cela a, par exemple, conduit aux initiatives du HCR pour le renforcement des programmes de CTV, de dépistage et de prévention de la TME dans les camps de réfugiés en République-Unie de Tanzanie. L'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency) a insisté sur les activités de prévention du VIH et renforcé la surveillance du virus dans le cadre de ses partenariats avec des autorités de santé publique. Le PNUD met en œuvre des stratégies au niveau communautaire pour prévenir le trafic d'êtres humains et fournir une aide juridique aux rescapés et aux survivants rapatriés de ces trafics. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a publié des documents sur les meilleures pratiques et des actualisations sur les questions en rapport avec le VIH concernant les CDI, les professionnel(le)s du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les réfugiés.

Bien que le PSSNU souligne l'importance d'une action efficace pour protéger les **populations vulnérables**, un faible nombre des activités déclarées ont pour but de répondre aux besoins liés au VIH des professionnel(le)s du sexe, des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, des prisonniers et des personnes placées dans des établissements spécialisés. Il semble que la principale raison à cela soit qu'aucune organisation n'ait pour mission clairement identifiée de s'occuper de ces populations et ne dispose de ressources exclusivement consacrées à cela.

Le plaidoyer et la programmation pour ces groupes de population sont souvent sensibles sur le plan politique. En 2003, 36 % seulement des pays fournissant des informations sur la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement disposaient de mesures juridiques interdisant **la discrimination à l'encontre de groupes vulnérables** et 25 % seulement considéraient la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/SIDA comme des problèmes. S'il est particulièrement important que les Nations Unies contribuent à une riposte efficace dans ce domaine, c'est parce que les groupes de population les plus exposés au risque d'infection à VIH ne sont pas constitués en groupe politique ou ne disposent pas d'autres moyens permettant d'obtenir un soutien sur le plan politique.

En accentuant les efforts dans ce domaine, les organisations et les programmes des Nations Unies devraient se focaliser sur le développement de partenariats avec des groupes communautaires ou des ONG qui touchent déjà et de manière efficace des groupes de population spécifiques. Certaines organisations participantes ont indiqué qu'il fallait mettre en œuvre des efforts supplémentaires pour intégrer le plaidoyer et la programmation pour les populations vulnérables dans une planification stratégique plus large et dans les activités des bureaux régionaux et de pays de chacune des entités de l'ONU.

5. Prise en charge et soutien des individus, des ménages et des communautés affectés par le VIH/SIDA

Pendant la période 2001–2003, les Nations Unies ont accru de manière substantielle leurs efforts pour élargir l'accès aux soins et au traitement du VIH/SIDA. Le système des Nations Unies a été un leader au niveau mondial à cet égard (Objectif 5.1d – Traitement du VIH/SIDA, y compris les antirétroviraux).

La Déclaration d'engagement de l'UNGASS reconnaît qu'il faut fournir impérativement et au niveau mondial **les soins de la meilleure qualité possible, y compris des médicaments antirétroviraux**, et ce, dans tous les pays. L'Initiative OMS/ONUSIDA sur l'Accélération de l'accès a facilité la négociation avec six grandes sociétés pharmaceutiques de réductions substantielles de prix pour les pays en développement. L'OMS a publié des directives pour l'introduction de traitements antirétroviraux dans des milieux dans lesquels les ressources sont faibles ainsi que des études de cas sur des projets de traitement antirétroviral dans différents pays. En 2002, l'OMS a ajouté 12 médicaments antirétroviraux à sa liste des médicaments essentiels et fourni, pour la première fois, une liste des fabricants et des fournisseurs d'antirétroviraux répondant à ses normes de qualité. L'OMS a apporté un appui technique à de nombreux pays – tels que les Bahamas, la Barbade, Haïti, le Liban, le Malawi, le Mexique, le Nigeria et l'Ukraine – pour une intensification du recours aux thérapies antirétrovirales. En décembre 2003, l'ONUSIDA a établi, sous la conduite de l'OMS, un plan stratégique prévoyant de **fournir des médicaments antirétroviraux à 3 millions de personnes d'ici à 2005**. Les coparrainants de l'ONUSIDA et le Secrétariat du Programme se sont tous engagés à entreprendre des activités pour aider à atteindre cette cible du plan « 3X5 » de l'OMS. Outre les antirétroviraux, l'OMS a élaboré un cadre stratégique pour lutter contre la co-infection VIH/tuberculose et publié un manuel révisé pour les cliniciens dans les pays affichant des taux élevés de ce type de co-infection (Objectif 5.1c – Traitement de la tuberculose et d'autres infections opportunistes). L'OMS accueille également la Collaboration mondiale pour la sécurité transfusionnelle, forum composé de multiples parties prenantes conçu pour promouvoir des politiques et des pratiques qui réduisent le risque de transmission via l'utilisation de produits sanguins (Objectif 5.1e – Fourniture de services juridiques, éducatifs et sociaux essentiels).

Pour appuyer une prise en charge en temps voulu, l'OMS élabore des **modèles alternatifs de fourniture de services de CTV** (Objectif 5.1b – Fourniture de services de conseil et de test volontaires et d'un appui psychologique). L'UNICEF a contribué à la documentation des meilleures pratiques en matière de CTV en Afrique de l'est et australe. L'UNFPA a mis en place avec succès des projets pilotes pour introduire le CTV dans les systèmes de santé reproductive. Le programme de CTV du HCR au camp de réfugiés de Kakuma au Kenya est cité comme modèle au niveau international parmi les programmes de lutte contre le VIH/SIDA destinés aux réfugiés.

D'après les informations fournies par les participants au PSSNU, les organisations des Nations Unies semblent avoir consacré une attention beaucoup plus importante aux traitements antirétroviraux et au CTV qu'à d'autres aspects d'une **prise en charge complète**, incluant par

exemple le traitement de la tuberculose et d'autres infections opportunistes, des services de traitement des infections sexuellement transmissibles (IST), les soins associés à la santé reproductive, l'appui psychologique et des services juridiques, éducatifs et sociaux essentiels. En cherchant à élargir l'accès aux soins, le système des Nations Unies est confronté à des obstacles considérables tels que la nécessité de mobiliser des ressources d'une ampleur sans précédent pour financer la fourniture de traitements antirétroviraux, un développement rapide de capacités durables à l'échelon des pays, pour garantir un approvisionnement continu en médicaments de qualité acceptable et pour intégrer complètement la prévention et les soins. Dans ce domaine d'activité, faire face à la stigmatisation associée au VIH constitue un obstacle supplémentaire. Elle gêne en effet les initiatives de soins et de traitement car elle n'incite pas les individus à prendre connaissance de leur statut sérologique et à obtenir les services de soins nécessaires, le cas échéant.

6. Recherche opérationnelle et biomédicale

Bien que de nombreuses organisations de l'ONU aient entrepris ou soutenu financièrement différentes formes de recherche, le PSSNU considère principalement le système des Nations Unies comme un organe catalyseur et de sensibilisation dans le domaine de la recherche. Les activités liées à la recherche qui ont été déclarées par les entités participantes correspondaient souvent peu aux objectifs visés dans le PSSNU. Aucune organisation n'a, par exemple, déclaré de résultats en matière de mobilisation de nouvelles ressources pour des recherches en direction d'une meilleure compréhension de l'épidémie (Objectif 6.1 – Mobiliser des investissements pour des recherches permettant d'accroître les connaissances sur l'épidémie).

L'OMS a testé 15 nouvelles trousse de dépistage du VIH, publiant ses résultats sur Internet, et établi un programme d'évaluation pour améliorer le suivi des **laboratoires** réalisant des tests sérologiques du VIH (Objectif 6.2 – Appuyer la recherche de nouvelles technologies). L'OMS a finalisé la plus importante étude globale sur le comportement des consommateurs de drogues injectables dans les pays à faible revenu et suivi la répartition au niveau international de différents sous-types du VIH et différentes recombinaisons du virus. L'initiative pour les vaccins de l'OMS/l'ONUSIDA appuie et coordonne également les efforts mondiaux pour élaborer un **vaccin préventif**. L'une des contributions en la matière a été la publication de directives consensuelles sur la conduite éthique des essais vaccinaux. L'UNFPA a fourni un appui en tant que catalyseur au Partenariat international pour les microbicides.

L'UNESCO, en coopération avec la Fondation mondiale pour la recherche et la prévention du SIDA, appuie un réseau de recherche sur le syndrome qui tente de transmettre **les enseignements et les technologies en matière d'éducation préventive aux pays en développement**. Depuis 2003, l'UNESCO et ses partenaires ont initié un programme de recherche sur les stratégies visant à atténuer l'impact de l'épidémie, ce qui s'est traduit par des projets de recherche au Malawi, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Les évaluations de pays appuyées financièrement par l'UNESCO se concentrent sur **les facteurs socioculturels qui favorisent la propagation du VIH**.

L'UNRISD, qui réalise une recherche pluridisciplinaire sur les dimensions sociales des problèmes contemporains, a focalisé une attention considérable sur la question du VIH/SIDA. En particulier, ses projets de recherche se sont concentrés sur **les liens existant entre VIH/SIDA, pauvreté et développement**. L'Institut a également documenté des ripostes communautaires à l'épidémie. Les recherches du Fonds international de développement agricole (FIDA) se sont attachées à étudier comment la pauvreté encourageait des comportements à haut risque en Afrique australe.

Le DESA a réalisé une étude sur l'impact du **VIH/SIDA sur le capital familial** ainsi que sur d'autres aspects démographiques de l'épidémie.

Le PSSNU pense que le système des Nations Unies doit jouer un rôle multifacettes dans le domaine de la recherche en rapport avec le VIH : mobilisation de ressources, fourniture d'orientations pour l'industrie et les pays, renforcement des capacités des pays en développement et constitution de partenariats pour réaliser les recherches nécessaires. Toutefois, à quelques expressions près qui valent la peine d'être notées – telles que le développement de vaccins et de microbicides, les rapports donnent à penser que les organisations des Nations Unies poursuivent généralement des projets de recherche relativement peu nombreux en fonction de leurs propres priorités. **Il est nécessaire d'atteindre une plus grande coordination stratégique au sein du système des Nations Unies** pour accroître l'ampleur et la qualité globales de la recherche opérationnelle en rapport avec le VIH/SIDA.

7. Ressources humaines et capacités institutionnelles dans les secteurs clés

Dans les pays les plus durement touchés en particulier, le VIH/SIDA affaiblit les capacités nationales à riposter de manière efficace **en réduisant les ressources humaines dans des secteurs clés**. Le PSSNU prévoit une intervention énergique de la part des Nations Unies pour renforcer les capacités des secteurs clés à participer à une riposte efficace (Objectif 7.1 – Stratégies efficaces pour établir des priorités et mobiliser des ressources pour un renforcement des capacités dans les secteurs clés). De nombreuses organisations des Nations Unies travaillent au renforcement des capacités institutionnelles à l'échelon des pays en se focalisant généralement sur les secteurs qui correspondent à ceux couverts par leur mission respective.

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) s'est activement employée à renforcer les capacités du secteur agricole et à atténuer l'impact du VIH/SIDA sur la sécurité alimentaire en Afrique australe, en fournissant des orientations techniques sur les ripostes efficaces contre le virus et la maladie dans le domaine agricole et en commandant des études de base dans trois pays sur le lien existant entre l'épidémie et la sécurité alimentaire. La FAO et BBC World ont collaboré à la production d'une vidéo sur le thème **VIH/SIDA et sécurité alimentaire en Afrique australe**, qui a été vue par 200 millions de téléspectateurs à travers le monde (selon les estimations). Le PAM a mis en oeuvre des activités en rapport avec le VIH/SIDA dans 26 pays, touchant 11 millions de personnes via des programmes de soutien alimentaire. Le PNUD a appuyé les neuf pays de la Communauté de Développement de l'Afrique australe dans lesquels la prévalence est élevée pour lutter contre l'impact du VIH/SIDA sur les capacités nationales de gestion du développement.

En collaboration avec le Secrétariat de l'ONUSIDA, l'UNIFEM, l'UNFPA et d'autres organisations de l'ONU, le Département des Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies a aidé à **mobiliser l'armée et les personnels en uniforme** pour riposter efficacement contre le VIH/SIDA. En particulier, le système des Nations Unies a mis en oeuvre tout un éventail d'activités en rapport avec le virus parmi les forces de maintien de la paix des Nations Unies, y compris le développement du conseil et du test volontaires (avec l'ouverture, par exemple, de centres de CTV dans les missions au Timor Oriental et en Éthiopie/Erythrée), la production et la diffusion de cartes de sensibilisation au VIH/SIDA et l'intégration de programmes de prévention et d'éducation en rapport avec le virus dans les modules de formation des forces de maintien de la paix.

L'UNESCO a fourni de larges orientations en matière de politiques et un important appui technique pour le renforcement des **capacités du secteur de l'éducation** en vue d'atténuer l'impact de l'épidémie et pour appuyer les efforts de prévention du VIH. De même, le PNUD et l'UNRWA ont sponsorisé des projets à l'échelon des pays pour aider les enseignants à utiliser leur salle de classe pour éduquer les élèves sur la question du VIH/SIDA. L'OMS a créé une équipe d'appui technique focalisée sur le renforcement des capacités du secteur de la santé et activement aidé différents pays à recenser des opportunités de financement de la lutte contre le virus et la maladie.

Les activités de renforcement des capacités mises en œuvre par le système des Nations Unies se sont non seulement focalisées sur les secteurs clés mais aussi sur les actions communautaires efficaces (Objectif 7.2 – Promouvoir des approches pour l'action communautaire). Par l'intermédiaire de son Programme plurinational de lutte contre le VIH/SIDA, la Banque mondiale a contribué à renforcer les capacités des communautés en canalisant directement les ressources jusqu'aux organisations à assise communautaire, aux ONG et au secteur privé. Dans le cadre de sa priorité programmatique sur le renforcement des systèmes de soins communautaires, le PAM a lancé une étude dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie pour recenser les stratégies efficaces pour **renforcer les capacités en rapport avec le VIH au niveau communautaire**. Le FIDA a mis en œuvre des programmes de renforcement des capacités dans des pays tels que l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie en mettant particulièrement l'accent sur l'atténuation de l'impact de l'épidémie sur les enfants rendus orphelins ou vulnérables par le VIH/SIDA. Le DESA a soutenu financièrement des ateliers en Afrique australe destinés à des représentants de gouvernements et d'ONG sur l'impact de l'épidémie sur les foyers et sur les stratégies permettant d'atténuer cet impact. L'UNICEF a appuyé l'élaboration et l'élargissement de ripostes à assise communautaire novatrices, y compris un programme de protection des droits de l'enfant au Swaziland qui a touché 38 % de l'ensemble des enfants rendus orphelins nécessitant des services sociaux. Dans de nombreuses régions, le PNUD a sponsorisé ou facilité différentes initiatives de renforcement des capacités communautaires pour atténuer l'impact du VIH/SIDA, y compris au Cambodge, en Éthiopie, en Malaisie et en Afrique du Sud. Le système des Nations Unies a aussi aidé à renforcer les capacités durables des pays à riposter à l'épidémie de VIH/SIDA en assurant la promotion de biens essentiels (Objectif 7.3 – Améliorer l'accès aux biens en rapport avec le VIH/SIDA). En tant que premier fournisseur international de préservatifs, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a entrepris un large éventail de programmes dans différentes régions pour **promouvoir l'utilisation du préservatif**, y compris des efforts pour dissiper les mythes et les idées fausses concernant les préservatifs et pour accroître les capacités en matière de programmation des préservatifs masculins et féminins. Par le biais de nombreuses activités, notamment les négociations avec des fabricants de l'industrie pharmaceutiques et l'ajout de médicaments antirétroviraux génériques sur la liste des médicaments essentiels de l'OMS, le système des Nations Unies a contribué à rendre financièrement abordables et accessibles les traitements du VIH/SIDA dans les pays en développement. Une déclaration sur l'Accord sur les ADPIC³ et la santé publique, adopté lors de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) à Doha en novembre 2001, décrit l'engagement international pris pour agir afin de faciliter un accès élargi aux médicaments permettant de traiter le VIH/SIDA, la tuberculose et d'autres maladies graves.

Malgré ces avancées, certains secteurs ne reçoivent que peu d'appui en matière de renforcement des capacités, comme par exemple, les secteurs judiciaire/juridique, de la sécurité sociale et de l'information/la communication. En outre, peu de renseignements ont été fournis lors de cette

³ L'Accord sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC).

évaluation de mi-parcours sur les études d'évaluation démontrant l'efficacité des stratégies de renforcement des capacités adoptées par les organisations des Nations Unies. Comme dans d'autres domaines d'activité du PSSNU, ces organisations sont confrontées à **la difficulté qu'il y a à transformer des projets de renforcement des capacités en des programmes de plus grande ampleur**. En particulier, les programmes de renforcement des capacités sont souvent handicapés par le caractère limité des capacités des ONG et des autres organisations à assise communautaire.

8. S'attaquer aux impacts socioéconomiques

Le système des Nations Unies s'est employé à développer la base d'informations concernant les efforts visant à atténuer l'impact de l'épidémie (Objectif 8.1 – Partenariats pour réunir et diffuser des informations sur l'impact de l'épidémie de VIH/SIDA sur les secteurs productifs et des services). L'Organisation internationale du Travail (OIT) a soutenu financièrement des recherches pour améliorer les connaissances des conséquences du VIH/SIDA sur **la main d'œuvre**, y compris des études menées conjointement avec l'Agence suédoise pour le Développement international (ASDI) et le gouvernement italien dans plusieurs pays africains. Le PNUD, le Secrétariat de l'ONUSIDA et la société Shell Corp. collaborent à des projets visant à prévoir différents scénarios d'évolution future du VIH/SIDA en Afrique avec pour but d'aider les pays de la région à réaliser une planification efficace en fonction de l'évolution probable à l'avenir de l'épidémie. L'UNFPA a publié une étude sur l'impact du VIH/SIDA sur la population et le développement. Le PNUD a fourni des orientations en matière de politiques pour intégrer la question du VIH/SIDA dans les stratégies de réduction de la pauvreté, y compris les CSLP. Les projets au niveau communautaire du PNUD, dans des pays tels que le Botswana, le Kenya, le Malawi, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe, ont contribué à atténuer l'impact de l'épidémie.

Adopté en mai 2001, le *Recueil de directives pratiques sur le VIH/SIDA et le monde du travail du BIT* a été traduit dans 27 langues (Objectif 8.3 – Renforcer la riposte contre le VIH/SIDA dans le monde du travail). Grâce au large plaidoyer et à l'appui technique du BIT, les partenaires du monde du travail de plus de 60 pays ont utilisé son *Recueil* pour baser leurs propres programmes d'action nationale, politiques d'entreprises et conventions collectives. La FICSA, les Services médicaux des Nations Unies, le Secrétariat de l'ONUSIDA, l'OIT, le PNUD, l'UNICEF, l'UNFPA et d'autres ont collaboré pour renforcer de manière significative la riposte du système des Nations Unies contre le VIH/SIDA sur **le lieu de travail à l'ONU**, y compris des initiatives telles que «Caring for Us» et «We are». Cela inclut la mise en œuvre d'une stratégie de formation sur le VIH/SIDA qui couvre l'ensemble du système, des initiatives visant à améliorer la disponibilité des traitements antirétroviraux et d'autres traitements du VIH/SIDA pour tous les membres du personnel des Nations Unies, et la mise à jour du manuel du personnel de l'ONU sur la question du VIH/SIDA.

En général, les rapports des organisations des Nations Unies donnent à penser qu'il existe un nombre relativement faible d'activités entreprises dans le cadre du PSSNU dans ce domaine. Cela peut, cependant, refléter un possible chevauchement entre les neuf domaines d'activités, car ce rapport a déjà recensé un large éventail d'initiatives d'atténuation de l'impact mises en œuvre par les entités de l'ONU. Étant donné l'impact exceptionnel et en rapide progression de l'épidémie dans les pays durement touchés, le manque relatif d'activités déclarées dans ce domaine pourrait suggérer la nécessité pour le système des Nations Unies de renforcer et d'affiner ses efforts en matière d'**atténuation de l'impact**.

9. Élaboration de stratégies régionales

Grâce à la coopération interinstitutions, le système des Nations Unies a favorisé l'élaboration de stratégies régionales ainsi qu'un engagement politique plus fort. Le système des Nations Unies a fourni **un appui intensif et permanent au développement d'une coopération régionale plus soutenue dans diverses régions** telles que l'Afrique subsaharienne, les Caraïbes, l'Asie et la Communauté des États Indépendants. Un Groupe thématique sous-régional des Nations Unies sur le VIH/SIDA en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique a été créé pour renforcer l'action commune de l'ONU et encourager un engagement politique plus fort dans la région en faveur de la lutte contre l'épidémie. Différentes consultations régionales auxquelles un large éventail de parties prenantes a participé ont contribué à l'élaboration de plans d'actions et stratégiques régionaux et à la mise en place d'une Équipe spéciale régionale des Nations Unies pour promouvoir les questions relatives aux domaines prioritaires recensés.

Jusqu'à présent, les rapports des organisations des Nations Unies ne permettent pas d'évaluer à quel point une telle planification régionale a conduit à la mise en œuvre d'un suivi de l'action régionale coordonnée. Les consultations régionales sur l'élaboration de stratégies, y compris celles réalisées en relation avec l'élaboration du Budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA, ont recensé **le manque de réseaux de ressources techniques de haut niveau de qualité** comme obstacle majeur à des ripostes nationales et régionales efficaces.

III. Évaluation d'ensemble pour la période 2001–2003

Conformément aux objectifs du PSSNU, le système des Nations Unies a renforcé de manière significative ses engagements et sa coordination stratégique en matière de lutte contre le VIH/SIDA. Cette conclusion est corroborée par de nombreuses constatations du processus de suivi de la performance à mi-parcours du Plan. Cette évaluation intermédiaire a également permis de recenser les principaux obstacles auxquels le système des Nations Unies doit faire face pour riposter efficacement contre l'épidémie, y compris combler les lacunes et améliorer la qualité inégale de la coordination dans les différents domaines d'activité couverts par le PSSNU.

Cette section résume les principales constatations de l'évaluation de mi-parcours dans trois domaines :

1. Contribution globale du système des Nations Unies au renforcement de la riposte mondiale
2. Rôle du PSSNU en matière d'orientation des politiques, de coordination et de mobilisation de la riposte du système des Nations Unies contre le VIH/SIDA
3. Pour l'avenir – conséquences de l'évaluation de mi-parcours pour les activités futures du système des Nations Unies

1. Contribution globale du système des Nations Unies au renforcement de la riposte mondiale

Compte tenu des informations collectées dans le cadre de cette évaluation intermédiaire, il est possible de tirer les conclusions suivantes concernant la contribution du système des Nations Unies à la riposte mondiale contre l'épidémie de VIH/SIDA pendant la période 2001–2003 :

Principales réalisations

- *Engagement.* L'élaboration et l'approbation du PSSNU sur le VIH/SIDA pour la période 2001–2005 englobant 29 organisations des Nations Unies ont constitué, en elles-mêmes, une réalisation digne d'intérêt. Un large éventail d'organisations de l'ONU est désormais activement engagé dans des activités en rapport avec le VIH/SIDA. Une nouvelle organisation des Nations Unies (l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique – IAEA) participe maintenant au PSSNU, ce qui porte le nombre total de ses membres à 30. Les organes directeurs des entités de l'ONU participant au PSSNU font de plus en plus de la question du VIH/SIDA une composante à part entière de leur programme et la lutte contre l'épidémie devient une priorité fondamentale pour un certain nombre de ces organisations. Le niveau des ressources financières et humaines allouées à la riposte contre le VIH/SIDA par le système des Nations Unies a augmenté de manière significative.
- *Coordination.* Les entités de l'ONU participant au PSSNU ont indiqué que le niveau de collaboration et de coopération à la lutte contre le VIH/SIDA au sein du système des Nations Unies s'est considérablement accru depuis 2001. Cette conclusion se fonde sur la participation substantiellement plus large de différentes organisations de l'ONU aux Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA et sur le développement rapide du mécanisme d'organisation coordonnatrice dans différents domaines thématiques – avec la création de groupes de travail interinstitutions et d'équipes spéciales ainsi que d'équipes régionales. De nombreuses organisations ont indiqué qu'elles avaient bénéficié, de même que le système des Nations Unies considéré dans son ensemble, de l'appui technique et en matière de coordination fourni par le Secrétariat de l'ONUSIDA.
- *Plaidoyer.* L'ONU est largement reconnu comme un leader mondial dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA. Le Secrétaire Général a fait de ce combat une priorité personnelle. La Déclaration d'engagement de l'UNGASS, signée par l'ensemble des 189 États Membres fournit un cadre pour agir efficacement contre l'épidémie. Le système des Nations Unies a facilité la mise en œuvre d'une action plus forte contre le VIH/SIDA au niveau régional. Les forums partenariaux plurisectoriels constitués ont aidé à soutenir des programmes nationaux efficaces pour combattre le virus et la maladie. Le système des Nations Unies a plaidé activement pour les femmes et pour les jeunes, et les organisations de l'ONU ont souligné en permanence l'importance du respect des droits de la personne dans la riposte contre le VIH/SIDA.
- *Mobilisation des ressources.* Le système des Nations Unies a apporté un appui de grande envergure aux pays pour recenser les opportunités de financement, y compris pour élaborer des propositions qui ont obtenu le soutien du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Le système des Nations Unies a plaidé activement en faveur de l'allocation stratégique des ressources d'un éventail d'agences bilatérales au financement d'actions prioritaires nationales pour combattre le VIH/SIDA. En outre, l'ONU fournit un appui technique pour élaborer des budgets nationaux qui prévoient un financement de la lutte contre l'épidémie. Le Programme plurinational de lutte contre le VIH/SIDA de la Banque mondiale a engagé US\$ 1,2 milliard au profit de programmes de riposte en Afrique et dans les Caraïbes, y compris des financements directs substantiels à des ONG et autres organisations à assise communautaire. L'UNFIP a élargi la fourniture de subventions de lutte contre le VIH/SIDA à toutes les régions.
- *Appui aux pays.* Les organisations de l'ONU ont aidé les pays à élaborer des stratégies et des programmes nationaux de lutte contre le VIH/SIDA, et fourni un appui technique

pour leur mise en œuvre. Le système des Nations Unies a lancé un large éventail d'initiatives pour renforcer de manière durable les capacités des pays, des communautés et des secteurs clés à riposter efficacement contre l'épidémie.

- *Informations stratégiques.* L'ONU a continué de jouer de manière fiable son rôle de dépositaire mondial d'informations sur l'épidémiologie du VIH/SIDA, les meilleures pratiques, les ripostes nationales et le suivi des ressources.
- *Orientation en matière de politiques.* En diffusant les meilleurs exemples disponibles et les meilleurs enseignements tirés de la lutte contre le VIH/SIDA, les organisations des Nations Unies ont fourni des orientations larges sur les actions stratégiques à mener contre certains aspects clés de l'épidémie, telles que les programmes de lutte contre le VIH/SIDA dans le monde du travail, le rôle du secteur de l'éducation dans l'éducation et la prévention en matière de VIH, l'accès équitable aux traitements et aux soins du virus et de la maladie, et le renforcement des efforts de prévention.
- *Prévention, traitement et soins.* Le système des Nations Unies est un leader mondial reconnu en matière d'efforts visant à accroître l'accès au traitement et aux soins du VIH/SIDA. L'ONU fournit aux pays un appui technique et des orientations en matière de politiques afin de faciliter une mise en place accélérée des traitements contre le virus et la maladie. Le plaidoyer et l'appui technique pour intensifier les efforts de prévention qui se fondent sur les connaissances scientifiques à travers le monde par le biais d'une participation réellement multisectorielle aux différentes étapes de l'épidémie sont également des activités au centre du leadership du système des Nations Unies.
- *Atténuation de l'impact.* Le système des Nations Unies a été à l'avant-garde des efforts mondiaux visant à lutter contre l'impact du VIH/SIDA sur la sécurité alimentaire en Afrique australe. Pour atténuer l'impact de l'épidémie sur les enfants rendus orphelins ou vulnérables par le virus et la maladie, l'ONU s'est engagée en faveur d'un vaste plaidoyer, a formé et réuni des partenaires clés, et fourni aux pays un appui technique et des orientations en matière de politiques élargis.

Principales carences et principaux obstacles

- Le leadership du système des Nations Unies dans le traitement des besoins des populations les plus exposées au risque d'infection à VIH demeure au mieux inégal, certains groupes de population n'ayant pas de champion clairement identifié au sein du système. Les résultats de l'évaluation indiquent que le niveau des efforts de prévention du VIH dépend en fait de la conduite (ou de la non conduite) d'actions dans ce domaine par différentes organisations de l'ONU.
 - Des efforts ont été axés sur les consommateurs de drogues injectables, les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées, les femmes et les enfants affectés par le trafic de personnes, mais il faut que bien davantage soit entrepris par les organisations responsables pour ces groupes ;
 - Seules des initiatives de faible envergure ont été mises en œuvre pour la prévention du VIH chez les professionnel(s) du sexe et leurs clients, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les personnes placées dans des établissements spécialisés.

- Dans la mesure où l'épidémie affecte de manière croissante les femmes, il faut accorder une attention beaucoup plus importante aux programmes axés sur leurs besoins ainsi que sur ceux des fillettes et des jeunes filles.
- Il est nécessaire d'élargir et d'amplifier de toute urgence les actions assurant la promotion des droits de la personne humaine et les efforts de réduction de la stigmatisation et de la discrimination associées au VIH/SIDA.
- Outre la question de la sécurité alimentaire, les efforts du système des Nations Unies pour atténuer les graves impacts socioéconomiques de l'épidémie ne semblent pas ressortir clairement des informations fournies par les organisations participant au PSSNU.
- Dans pratiquement tous les aspects de la lutte contre le VIH/SIDA, le système des Nations Unies est confronté aux difficultés qu'il y a à aider les pays à intensifier les approches dont les résultats sont prometteurs.
- Bien que les organisations des Nations Unies s'engagent dans un large éventail d'activités de lutte contre le VIH/SIDA dans toutes les régions, peu d'éléments indiquent que ces programmes sont évalués de manière rigoureuse pour déterminer leur impact.
- Les efforts de plaidoyer des Nations Unies doivent être soutenus au moment opportun par des orientations techniques appropriées, des expériences basées sur le concret et des recommandations de la recherche sociale et opérationnelle, ce qui permet à la riposte « de prendre le pas sur l'épidémie ».
- Bien que la coopération entre organisations des Nations Unies ait été substantiellement renforcée grâce au PSSNU, elle reste cependant inégale et souvent inappropriée, en particulier à l'échelon des pays.
- Le suivi par chaque organisation des Nations Unies des performances de ses initiatives de lutte contre le VIH/SIDA doit être considérablement renforcé. L'absence d'évaluations cohérentes et régulières des progrès enregistrés par les organisations conduit souvent à une incapacité à identifier leurs résultats, en particulier à l'échelon des pays.

2. Rôle du PSSNU en matière d'orientation des politiques, de coordination et de mobilisation de la riposte du système des Nations Unies contre le VIH/SIDA

Succès

Si le PSSNU s'est révélé efficace pour fixer les objectifs à long terme de l'action coordonnée des Nations Unies en matière de lutte contre le VIH/SIDA, là où il semble le plus valable, c'est en tant qu'outil pour définir les rôles et les responsabilités de la riposte contre le virus et la maladie au sein du système des Nations Unies. Les organisations de l'ONU qui se sont engagées pour accroître le degré d'attention accordé à la question du VIH/SIDA ont trouvé que le PSSNU était utile en ceci qu'il répertoriait les efforts du système des Nations Unies sur le terrain. Outre le fait qu'il a généré des actions spécifiques dans les neuf domaines d'activité, le Plan a été conçu pour favoriser un large engagement de l'ensemble du système des Nations Unies dans la riposte contre le VIH/SIDA. Par le biais d'une coopération accrue et d'un consensus sur des orientations stratégiques larges, le PSSNU vise à améliorer l'efficacité et l'impact synergique du système des Nations Unies.

Dans un effort destiné à apprécier à quel point la mise en œuvre du PSSNU a été associée à un engagement plus large et plus intense du système des Nations Unies dans la riposte contre l'épidémie, les travaux sur le VIH/SIDA des organisations du système ont été suivis en fonction des six indicateurs suivants :

- a. Appui financier aux activités de lutte contre le VIH/SIDA
- b. Ressources humaines consacrées à combattre l'épidémie
- c. Couverture géographique de l'appui à la riposte contre le virus et la maladie
- d. Considération accordée à la question du VIH/SIDA par les organes directeurs
- e. Participation aux Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA
- f. Gestion de projets catalyseurs de l'ONUSIDA à l'échelon des pays

Ces indicateurs sont imparfaits. Ils ne fournissent pas, pour la plupart d'entre eux, d'informations concernant l'impact synergique sur un élargissement de l'engagement des Nations Unies et ne permettent pas non plus de tirer des conclusions bien tranchées concernant le rôle précis du PSSNU dans le déclenchement d'actions plus importantes du système des Nations Unies contre le VIH/SIDA. Toutefois, ils révèlent clairement un engagement substantiellement plus fort et plus large de système dans la lutte contre l'épidémie.

a. Appui financier aux activités de lutte contre le VIH/SIDA

Au cours de la période 2001–2003, le niveau des ressources financières allouées aux activités de lutte contre le VIH/SIDA du système des Nations Unies a crû de manière significative. Rappelons, à titre d'exemple, que l'UNICEF a augmenté ses engagements en faveur de la riposte de USD 67 millions en 2001 à USD 95 millions en 2002 et à USD 111 millions en 2003. Si le PAM n'a dépensé que USD 1 million pour lutter contre le VIH/SIDA en 2000, il déclare en revanche avoir alloué pas moins de USD 195 millions en 2002. Les dépenses totales de la FAO consacrées à combattre le VIH/SIDA ont été plus que multipliées par dix sur les périodes 1996–2000 et 2001–2005.

b. Ressources humaines consacrées à combattre l'épidémie

Il n'existe pas d'informations complètes sur le nombre total des personnels affectés à la lutte contre le VIH/SIDA par l'ensemble des organisations des Nations Unies participant au PSSNU. Toutefois, certaines données sont disponibles sur les engagements en termes de ressources humaines d'un certain nombre d'organisations de l'ONU. Par exemple, la FAO, l'OIT et l'OMS ont augmenté leur équivalent temps plein de personnel consacré à la lutte contre le VIH/SIDA de 150 %, de 61 % et de 29 %, respectivement, sur la période 2001–2003.

c. Couverture géographique de l'appui à la riposte contre le virus et la maladie

Pendant la période 2001–2003, 18 des 29 organisations des Nations Unies participant au PSSNU ont élargi la portée géographique de leurs activités de lutte contre le VIH/SIDA. De nombreuses entités (dont le DESA, le Département des Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies, le PNUD, l'UNICEF, l'ONUSIDA, l'UNRISD et le PAM) ont étendu leurs initiatives de riposte contre le virus et la maladie à de nouveaux pays. D'autres organisations ont déployé leur appui en la matière à des régions qui n'étaient pas prioritaires auparavant. L'OIM a, par exemple, développé ses programmes de riposte contre le VIH dans de nombreuses régions, y compris l'Afrique, l'Asie, l'Europe et l'Amérique latine. L'UNIFEM et le HCR ont tous deux élargi

leurs travaux à l'Europe de l'Est et l'UNFIP a évolué d'un ciblage exclusif de l'Afrique vers une orientation mondiale de ses travaux de lutte contre le VIH/SIDA.

d. Considération accordée à la question du VIH/SIDA par les organes directeurs

L'un des signes importants de l'engagement des organisations en faveur de la lutte contre l'épidémie réside dans l'attribution à la question du VIH/SIDA d'une place à part entière dans l'ordre du jour des réunions de leurs organes directeurs. En 2001, ceux de 21 des 29 entités participant au PSSNU avaient inclus la question du VIH/SIDA comme un point à l'ordre du jour devant être pris en considération par les instances dirigeantes ou autres mécanismes correspondants. En 2003, les organes directeurs de 23 organisations participantes ont examiné de manière formelle leurs activités dans le domaine de la lutte contre le virus et la maladie. En outre, la qualité des rapports remis à ces organes s'est améliorée, tout comme l'attention portée par ceux-ci à la question du VIH/SIDA. Concernant le rôle spécifique du PSSNU, il semble important de noter que cinq organisations participantes ont révisé leur propre plan de travail sur le VIH/SIDA en 2003 afin de mieux aligner leurs efforts sur le cadre stratégique du PSSNU.

e. Participation aux Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA

Les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA constituent le principal véhicule d'action de l'ONU contre l'épidémie à l'échelon des pays. La participation aux Groupes représente un baromètre approximatif de l'intégration de chaque organisation des Nations Unies dans la lutte contre le VIH/SIDA dans les pays. Ces dernières années, une participation active aux Groupes thématiques s'est développée bien au-delà de celle des coparrainants de l'ONUSIDA pour englober un nombre croissant d'autres entités de l'ONU qui participent au PSSNU. En 1999, seules cinq organisations des Nations Unies assuraient la présidence de Groupes thématiques sur le VIH/SIDA. Ce nombre est passé à sept en 2001 et à neuf en 2003.

f. Gestion des projets catalyseurs de l'ONUSIDA à l'échelon des pays

L'ONUSIDA a apporté un soutien financier à des projets à l'échelon des pays pour accélérer les ripostes nationales. Au cours des dernières années, ces initiatives servant de catalyseur ont été financées grâce au mécanisme budgétaire des Fonds d'accélération programmatique (FAP) de l'ONUSIDA. Pendant l'exercice biennal 1998–1999, les organisations des Nations Unies qui ont fait fonction d'organisme d'exécution pour ces programmes catalyseurs se limitaient aux coparrainants de l'ONUSIDA, l'essentiel des projets étant exécutés par l'OMS et le PNUD. Plus récemment, un éventail beaucoup plus large d'entités de l'ONU a joué un rôle d'exécution dans ces projets catalyseurs. Durant l'exercice biennal 2000–2001, par exemple, 12 organisations différentes des Nations Unies ont supervisé des projets de ce type. Sur l'exercice 2002–2003, 15 entités distinctes de l'ONU ont fait fonction d'organisme d'exécution pour des initiatives FAP.

Obstacles

Le PSSNU a enregistré un succès mitigé dans la promotion d'une coordination stratégique. Alors que les degrés d'engagement et de coordination de la lutte contre le VIH/SIDA ont progressé de manière significative au sein du système des Nations Unies depuis 2001, le rôle contributif du PSSNU à ces évolutions n'apparaît pas évident. Bien que les organisations participantes aient souligné l'importance d'un cadre couvrant l'ensemble du système pour recenser les orientations stratégiques prioritaires pour l'ONU, de nombreuses entités ont déclaré

que le PSSNU était perfectible en tant qu'outil pour une collaboration stratégique et une responsabilisation de l'ensemble du système.

Les rapports des organisations participantes ont décrit certains chevauchements occasionnels entre les neuf domaines d'activité du PSSNU ainsi que l'absence de corrélation claire entre les objectifs du PSSNU et les activités effectivement mises en œuvre par les entités participantes de l'ONU. Plutôt que de faire différents rapports sur des activités identiques engagées dans plusieurs domaines, par exemple, bon nombre d'organisations ont regroupé leurs commentaires au sein d'un compte-rendu unique sous un seul et même objectif. Pour certains objectifs, cela a eu pour effet involontaire de suggérer une activité limitée du système des Nations Unies dans des domaines dans lesquels il réalise d'importants efforts.

L'absence de forum au sein duquel évaluer le cadre de manière permanente a réduit la capacité du PSSNU à réagir de manière opportune et souple aux évolutions de l'épidémie. La structure du PSSNU a, à de nombreux égards, été remplacée par la Déclaration d'engagement qui sert désormais de cadre principal pour l'action des Nations Unies contre le VIH/SIDA. En outre, le PSSNU se focalise de manière inappropriée sur des problèmes importants qui sont apparus ces dernières années, tels que le lien entre VIH/SIDA et sécurité alimentaire, l'impact des règles du commerce international sur l'accès aux médicaments, et les propres efforts du système des Nations Unies pour lutter contre le VIH/SIDA sur le lieu de travail à l'ONU.

3. Pour l'avenir – conséquences de l'évaluation de mi-parcours pour les activités futures du système des Nations Unies

Lorsqu'il a été initialement élaboré, le PSSNU était considéré comme une approche novatrice pour fournir une vision d'ensemble et clarifier les rôles des organisations du système des Nations Unies dans la lutte contre le VIH/SIDA ainsi que pour fixer les orientations stratégiques et souligner les approches de travail interinstitutions au sein d'une riposte coordonnée du système des Nations Unies. Les entités de l'ONU ont pratiquement toutes été d'avis que le PSSNU avait été un outil important pour aider à organiser le système des Nations Unies autour de la question thématique du VIH/SIDA. Parallèlement, rappelant le fait que la riposte contre l'épidémie du système des Nations Unies s'est élargie et approfondie, les organisations participantes de l'ONU pensent que le PSSNU a besoin d'évoluer pour rester pertinent.

Conformément à l'analyse collective des organisations participant au PSSNU et avec le feedback fourni par l'IAAG, l'approche suivante est envisagée pour l'avenir.

Points à travailler en 2004–2005

- Le système des Nations Unies doit intensifier et renforcer son assistance aux pays en élargissant l'envergure des programmes de lutte contre le VIH/SIDA. Il est en particulier nécessaire de mettre en place une action plus efficace pour aider les pays, les communautés et les secteurs clés à créer et préserver des capacités humaines.
- Le système des Nations Unies doit accorder une attention accrue aux besoins des femmes et des adolescentes face à un large éventail de problèmes liés à la pandémie.
- Le système des Nations Unies doit renforcer de manière significative le plaidoyer, la programmation et la promotion des droits de la personne des populations les plus exposées au risque d'infection par le VIH.

- Le système des Nations Unies doit intensifier ses efforts pour atténuer l'impact socioéconomique de l'épidémie, en accordant une attention toute particulière à l'Afrique australe et à d'autres régions durement touchées.
- En s'appuyant sur la coopération croissante entre les organisations de l'ONU dans la lutte contre le VIH/SIDA, le système des Nations Unies doit renforcer et accélérer de manière significative la collaboration dans tous les domaines d'activité. Des actions sont nécessaires à l'échelon des pays pour améliorer l'efficacité et l'intégration de certains Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA.
- Il faut accorder une attention plus importante à la documentation de l'impact des efforts du système des Nations Unies contre le VIH/SIDA en mettant particulièrement l'accent sur les résultats à l'échelon des pays.

Pour 2006 et au-delà

Lors de la réunion de février 2004 du Groupe consultatif interinstitutions sur le VIH/SIDA (IAAG), les organisations participantes ont reçu du Secrétariat de l'ONUSIDA un résumé préliminaire des conclusions de l'évaluation de mi-parcours du PSSNU. Bien que soulignant l'utilité de ce Plan, les entités participantes ont convenu que la coordination du système des Nations Unies tirerait profit d'une réorientation du cadre stratégique de l'ONU sur le VIH/SIDA. En particulier, les membres de l'IAAG ont approuvé l'approche suivante :

- L'IAAG devrait servir de principal forum pour l'élaboration et le suivi d'un Cadre stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA.
- Le Cadre devrait être :
 - lié aux dispositions de la Déclaration d'engagement de l'UNGASS
 - stratégique dans son orientation et efficace comme outil de mobilisation et d'orientation du système des Nations Unies
 - un document concis
 - écrit de sorte à être utile en tant qu'outil de plaidoyer, et
 - élaboré par l'IAAG, sous la direction du Secrétariat de l'ONUSIDA.
- Les plans et les stratégies de chaque organisation des Nations Unies devraient être révisés ou développés, le cas échéant. Il faudrait que ces plans soient :
 - des documents concis précisant les objectifs, les stratégies et les résultats escomptés
 - liés au Cadre stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA
 - avalisés, approuvés ou réexaminés, le cas échéant, par les instances dirigeantes ou autres mécanismes correspondants, et
 - sous une forme appropriée au propre cadre institutionnel de chaque organisation.
- Outre le Cadre stratégique, il faudrait élaborer, en fonction des besoins, des stratégies ou des plans thématiques et/ou régionaux du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA. Ces plans et stratégies devraient être liés au Cadre stratégique et il serait au demeurant judicieux qu'ils se complètent mutuellement.

Groupe consultatif interinstitutions sur le VIH/SIDA (IAAG)

L'IAAG est bien placé pour servir de forum à l'ONU pour le Cadre stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA. Ce rôle devrait englober des fonctions telles que l'élaboration

du Cadre stratégique et le suivi de sa mise en œuvre. Il faudrait revoir la composition des membres de l'IAAG afin d'aligner cet organe collégial des Nations Unies sur ce rôle. Le Secrétariat de l'ONUSIDA devrait continuer de faire fonction de secrétariat pour l'IAAG et renforcer son appui à l'avenir.

Participation des Nations Unies

Il faudrait encourager la participation de nouvelles organisations de l'ONU à l'action coordonnée du système des Nations Unies par le biais du Cadre stratégique. De ce fait, l'adhésion du Groupe des Nations Unies pour le Développement – instrument pour que la réforme de l'ONU améliore l'efficacité des actions de développement des Nations Unies à l'échelon des pays – au Cadre stratégique pourrait constituer un facteur important pour renforcer davantage l'action coordonnée de l'ONU sur le terrain. Le Département de l'information publique des Nations Unies pourrait également apporter une contribution significative dans ce domaine de compétence spécifique.

Suivi de la performance

Une évaluation de la mise en œuvre des efforts du système des Nations Unies pourrait être préparée tous les deux ans pour coïncider avec la préparation du rapport biennal du Budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA. Cela fournirait un feed-back plus opportun et régulier, et permettrait de minimiser le poids reposant sur les épaules des organismes coparrainants de l'ONUSIDA.

De manière régulière et en fonction de leur cycle institutionnel interne, toutes les organisations participantes de l'ONU devraient se charger d'actualiser leurs plans respectifs. La mise en œuvre de chaque plan devrait être examinée par les instances dirigeantes ou autres mécanismes correspondants au sein de chaque organisation des Nations Unies.

Des rapports appropriés des examens institutionnels et des examens thématiques et régionaux des Nations Unies devraient être mis à la disposition de toutes les organisations participantes de l'ONU et fournir des données pour un suivi périodique de la performance.